

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 12 MARS 2012
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Nombre de membres élus : 14

Nombre de membres en
fonction : 14

Nombre de membres
présents : 13

Nombre de membres absents
excusés : 0

Nombre de membres absents
non-excusés : 0

Nombre de membres ayant
donné procuration : 1

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DOUZE, le DOUZE du mois de Mars à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 mars 2012.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, DROUIN, WATRIN, MATELIC (à partir du point 5.1), MULLER (à partir du point 2.1), CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : Mme BELLONI à M. DIEDRICH

Absent excusé : MM MATELIC (du point 1.1 au point 4.1 inclus) et MULLER (du point 1.1 au point 1.2 inclus)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY, BRUM de Marange-Silvange (à partir du point 2.1) et Mmes D'AMATO et STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2012-19- Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Echelonnement du paiement pour l'acquisition d'un terrain par la SCI MICHAEL - Modification

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de valider l'échéancier du prix d'acquisition des parcelles situés sur le parc d'activité communautaire « Belle Fontaine » par la SCI MICHAEL selon les modifications suivantes :
 - un tiers, soit 14 645,64 € HT augmenté du montant total de la TVA due soit 5 113,49 €, lors de la signature de l'acte de vente,
 - un tiers, soit 14 645,63 € HT, au dépôt de la demande de permis de construire qui devra intervenir dans les 18 mois suivant la signature de l'acte de vente,.
 - un tiers, soit 14 645,63 € HT, au démarrage des travaux.

1.2 DB 2012-20- Parc d'activités communautaire « CHAMPELLE » - Hôtel d'Entreprises – Location de la cellule n°3 à la société PMP - Modification

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'accepter le report d'un mois demandé par la société PMP, dans le cadre de la location du local n°3 de l'Hôtel des Entreprises implanté sur le Parc d'Activités Communautaire « CHAMPELLE » à Sainte Marie-Aux-Chênes, à savoir location de cette cellule à compter du 1^{er} Avril 2012 (au lieu du 1^{er} mars 2012).

2. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

2.1 DB 2012-21 - Opération Ravalement de façades – Reconduction de l’opération au titre des exercices 2013 et 2014

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE de procéder à la reconduction de l’opération « ravalement de façades » mise en œuvre depuis 2005, pour la période 2013/2014,
- DECIDE de solliciter à cet effet, l’attribution de subventions au profit des particuliers qui présenteront des demandes dans le cadre de cette opération et qui s’engageront à respecter le règlement d’intervention élaboré en partenariat avec la Région Lorraine,
- AUTORISE le Président à solliciter le financement de la Région Lorraine et à signer les documents nécessaires y afférent,
- PREND l’engagement de mener cette opération à son terme.

3. DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1 DB 2012-22- Dispositif d’aide aux équipements de développement durable – Demande de subvention auprès de la Région Lorraine

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- AUTORISE le Président à solliciter des financements de la Région Lorraine, dans le cadre du Contrat d’Appui au Développement des Territoires, pour la mise en place d’une campagne d’aide aux travaux d’isolation thermique et à l’acquisition de récupérateurs d’eau pluviale,
- Et AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires y afférent.

4. PETITE ENFANCE

4.1 DB 2012-23 - Construction d’un centre multi-accueil a Amnéville - Avenants

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- EMET un avis favorable sur les avenants à passer pour le marché de construction du centre multi-accueil pour la petite enfance à Amnéville, suite à des modifications mineures sur les aménagements intérieurs et suite à des dégâts causés lors d’intrusions malveillantes, pour un montant de 1 968,55 € HT, selon le détail indiqué ci-dessous :

N° LOT	Montant marché de base	Montant avenant	Nouveau montant
1- VRD Espaces vert	141 189, 22 €	1 550,00 €	142 739,22 €
2- BMH	315 000,00 €	0,00 €	315 000,00 €
3-CHARPENTE	57 757,00 €	0,00 €	57 757,00 €
4-COUVERTURE ETAN	356 824,31 €	- 19 257,00 €	337 567,31 €
5- MEN ALU SERRURERIE	230 500,00 €	1 342,00 €	231 842,00 €
6- PLATRERIE	123 083,90 €	2 896,57 €	125 980,47 €
7- MEN INT BOIS	135 000, 00 €	597,00 €	135 597,00 €
8- ELECTRICITE	113 500,00 €	7 013,08 €	120 513,08 €
9- CHAUFFAGE VENTIL	174 987,00 €	0,00 €	174 987,00 €
10- PLOMBERIE SANITAIRE	67 953,00 €	2 636,90 €	70 589,90 €

11- CARRELAGE FAIENCE	47 667,50 €	595,00 €	48 262,50 €
12- SOLS SOUPLES	39 369,00 €	2 795,00 €	42 164,00 €
13- PEINTURE	24 800,00 €	1 800,00 €	26 600,00 €
TOTAL	1 827 630,93 €	1 968,55 €	1 829 599,48 €

- Et AUTORISE le Président à signer ces avenants.

5. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

5.2 DB 2012-24- Travaux d'équipement « haut débit » - Versement d'un fonds de concours à la commune de Bronvaux - Modification

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de ramener le montant du fonds de concours attribué à la commune de Bronvaux à 39 160,50 € suite à la demande de Monsieur le Sous Préfet de Metz Campagne de ne pas excéder le seuil autorisé par la loi (*article L.5214-16-V du Code Général des Collectivités Territoriales*).

6. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 29/02/2012
- Tableau de bord financier au 29/02/2012
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/01/2012
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 29/02/2012
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 29/02/2012
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 29/02/2012
- Etat d'avancement du SCOTAM
- Etat d'avancement de l'étude d'aménagement de la zone de Moulin Neuf

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

Affiché le 15.03.2012
Le Président



Lionel FOURNIER